

Problématique : Comment passe-t-on d'une Europe Economique à une Europe politique ?

Documents 1 : Le traité de Rome - 1957

Article 2

La communauté a pour mission, par l'établissement d'un marché commun et par le rapprochement progressif des politiques économiques des Etats membres, de promouvoir un développement harmonieux des activités économiques dans l'ensemble de la communauté, une expansion continue et équilibrée, une stabilité accrue, un relèvement accéléré du niveau de vie et des relations plus étroites entre les Etats qu'elle réunit (...)

Article 39

La politique agricole commune (PAC) a pour but :

- a. D'accroître la productivité de l'agriculture en développant le progrès technique, en assurant le développement rationnel de la production agricole ainsi qu'un emploi optimum des facteurs de production, notamment de la main-d'œuvre ;
- b. D'assurer ainsi un niveau de vie équitable à la population agricole, notamment par le relèvement du revenu individuel de ceux qui travaillent dans l'agriculture...

1. *Quelles sont les ambitions du traité de Rome en 1957 ?*

Document 2 : Carte de l'élargissement.

Documents 3 : le couple franco-allemand- ciment de l'Europe dans les années 80-90



- 1. Analysez cette photo en expliquant le choix du lieu et les 2 symboles mis en avant.
- 2. Dans le texte, soulignez les domaines dans lesquels la construction européenne doit progresser.



- Dans notre message commun du 18 avril 1990, nous avons souligné que, en raison des grands bouleversements en Europe [...], il était nécessaire d'accélérer la construction politique de l'Europe des Douze et, conformément aux objectifs de l'Acte unique, de transformer l'ensemble des relations entre les États membres en une Union européenne et de la doter des moyens d'action nécessaires [...]. À cette fin, nous formulons les propositions suivantes :
- 1. En ce qui concerne les compétences de l'Union et de la Communauté, nous proposons qu'elles soient approfondies et élargies, notamment en ce qui concerne l'environnement, la santé, la politique sociale, l'énergie, la recherche et la technologie, la protection des consommateurs. [...]
 - 2. Le traité devrait définir les fondements et conditions d'une véritable citoyenneté européenne [...].
 - 4. Quant à la politique étrangère et de sécurité commune, elle aurait vocation à s'étendre à tous les domaines. [...] De plus, l'union politique devrait inclure une véritable politique de sécurité commune, qui mènerait à terme à une défense commune.

Message conjoint de F. Mitterrand et H. Kohl adressé au président du Conseil européen, Paris, 6 décembre 1990.